

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 janvier 2025

PLFSS POUR 2025 - (N° 622)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 732

présenté par
M. Bazin

ARTICLE 8 TER

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité

À l'alinéa 2, substituer aux mots :

« avec les garanties et »

les mots :

« sous les garanties et les ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.